

L'An Deux Mille Neuf, le SEIZE DECEMBRE à 18H00, le Conseil Municipal de TOURLAVILLE dûment convoqué par Monsieur le Maire s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de **M.ROUXEL (Maire)**
PRESENTS – M. ROUXEL (Maire) – MM. GOUREMAN – LEROUX – Mme DUBOST – MM. LEONARD – LEPOITTEVIN – LIOT – Mmes CREN – SEBIRE – LORIMIER – MESNIL (à partir de 18H35) – SOURISSE – DELAUNAY – M. LE MIEUX – Mme RENARD – M. VIGNET – Mmes FATOME – LEFEVRE – GESNOUIN – M. HARANT – Mme LETOURNEUR – M. LELONG – Mme ROGER – M. BOUQUET – Mme BLED – MM. LOAS – NOLLEAU – BLAIZOT – Mme BLAIZOT – M. PAIS
ABSENTS EXCUSES – Mme MESNIL (pouvoir à M. LEONARD jusqu'à 18H35) – M. LEPELLETIER (pouvoir à M. LE MIEUX) – M. BURNOUF (pouvoir à André ROUXEL)
ABSENT NON EXCUSE – M. PINEL
 M. BOUQUET conformément à l'art. L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales remplit les fonctions de Secrétaire

OBJET – Salles municipales – Révision des tarifs – Rectificatif

Il est exposé au Conseil Municipal qu'une erreur matérielle étant intervenue dans la révision du tarif des salles communales dans sa délibération en date du 30 Septembre 2009 avec prise d'effet à compter du 1^{er}/01/2010, il y a lieu de procéder à une rectification des tarifs de la façon suivante :

	Salle Europe 1 Salle Girettes	Salle Europe 2 Salle Renan	Autres salles
<u>REPAS-BALS-CONCOURS DE BELOTE</u> 1/ TARIF JOURNALIER (du lundi au vendredi) (Frais de fonctionnement inclus) - Sociétés et contribuables Tourlavillais - Sociétés extérieures et particuliers non contribuables Tourlavillais	242,50 € 364,00 €	197,00 € 296,00 €	
2/ FORFAIT WEEK-END (Frais de fonctionnement inclus) - Sociétés et contribuables Tourlavillais - Sociétés extérieures et particuliers non contribuables Tourlavillais	364,00 € 547,00 €	296,00 € 444,00 €	
<u>ARBRES DE NOEL – SEANCES THEATRALES VINS D'HONNEUR</u> - Sociétés et contribuables Tourlavillais - Sociétés extérieures et particuliers non contribuables Tourlavillais	94,50 € 141,50 €	72,00 € 107,00 €	
<u>ASSEMBLEES GENERALES –REUNIONS DIVERSES</u> - Sociétés Tourlavillaises - Réunions en période électorale - Sociétés extérieures	GRATUIT GRATUIT 71,00 €	GRATUIT GRATUIT 53,50 €	GRATUIT GRATUIT 53,50 €
<u>FORFAIT FRAIS DE FONCTIONNEMENT</u> 1/ TARIF JOURNALIER (du lundi au vendredi) - Sociétés et contribuables Tourlavillais - Sociétés extérieures et particuliers non contribuables Tourlavillais	53,00 € 81,00 €	53,00 € 81,00 €	
2/ TARIF WEEK-END - Sociétés et contribuables Tourlavillais - Sociétés extérieures et particuliers non contribuables Tourlavillais	80,00 € 122,00 €	80,00 € 122,00 €	

Salle polyvalente de Bagatelle : en fonction du motif d'utilisation, il sera réclamé deux fois le tarif afférent aux salles Europe 1 et Girettes. (Le transport et la mise en place du matériel seront à la charge de l'occupant).

Le Conseil Municipal

VU l'avis de la commission des Finances, Ressources Humaines et Nouvelles Technologies

APRES en avoir délibéré

Accepte les tarifs des salles municipales tels que rectifiés ci-dessus.

Le Maire

André ROUXEL

Mentions prescrites p. circulaire de M. le Préfet de la Manche le 3/6/1885 Nombre de Conseillers en exercice : 33 – Présents à la séance : 30 Date de l'avis de convocation, d'affichage et de la mention faite au registre : 9/12/09 Date d'affichage p. extrait du PV de la séance : 17/12/09
--